

FIP Capital Actifs 2016

Informations financières au 31/12/2025

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

Forme juridique	Fonds d'Investissement de Proximité
Codes ISIN	Part A (IR) - FR0013055241 / Part B (ISF) - FR0013085008
Région d'investissement	Île-de-France, Bourgogne, Rhône-Alpes, PACA
Taux de réduction fiscale	18% IR ou 50% ISF
Dépositaire	CACEIS BANK
Rachats de parts	Pas de rachat possible
Nombre de PME en portefeuille au 31/12/2025	5
Statut	Depuis le 15/04/2024 - Liquidation
Valeur d'origine de la part (nominal)	500€
Valeur liquidative au 31/12/2025 (distributions incluses)	701,61€
Valeur liquidative au 31/12/2025 (après distributions)	190,29€
Performance depuis l'origine	+40,32%
Performance depuis l'origine avantage fiscal inclus ⁽¹⁾	+180,64%

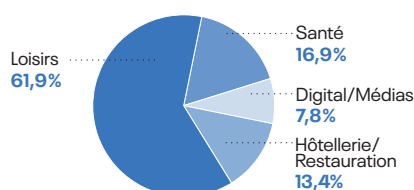
DISTRIBUTIONS EFFECTUÉES

Date	Montant brut par part	Pourcentage du nominal
15/11/2023	150,00€	30%
15/05/2024	100,00€	20%
31/10/2024	190,00€	38%
15/10/2025	71,32€	14,26%

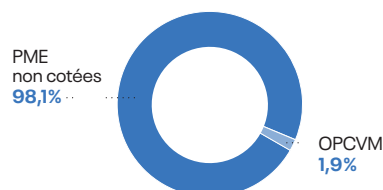
HORIZON D'INVESTISSEMENT



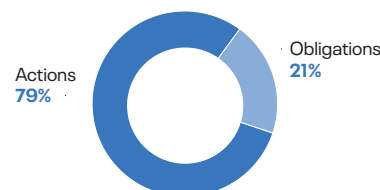
RÉPARTITION SECTORIELLE



RÉPARTITION DE L'ACTIF NET



RÉPARTITION DE L'ACTIF INVESTI EN PME



La performance du Fonds a vocation à évoluer eu égard aux conditions de cession des dernières participations encore en portefeuille.

⁽¹⁾ Cette performance est donnée à titre indicatif et a été calculée pour un investissement optimisé fiscalement, bénéficiant du taux maximal de réduction d'impôt. En effet, cette réduction est définitivement acquise sous certaines conditions, notamment de durée de détention des titres, et dépend de la situation individuelle de chacun, le plafonnement des niches fiscales pouvant limiter la portée de cet avantage fiscal.

PRINCIPALES SOCIÉTÉS DU PORTEFEUILLE

Nom	Activité	Région	% du Fonds ⁽²⁾
Makelane - Vertical'Art	Salles dédiées à la pratique de l'escalade de bloc	Île-de-France	10%
Gymspa	Réseau de salles de sport	Île-de-France	9,9%
Therapixel	Solution automatique de diagnostic du cancer du sein	PACA	5,4%
Autres			6,9%

⁽²⁾ calculé sur les souscriptions initiales.

PRINCIPALES SORTIES RÉALISÉES

Nom	Activité	Année de sortie	Multiple réalisé
Gymspa	Réseau de salles de sport	2019	Entre 1,5 et 2x
Fitfin	Holding de Gymspa	2019	Entre 2,5 et 3x
Saga	Groupe hôtelier	2020	Entre 1,5 et 2x
Carving Labs	Dématérialisation de cartes de fidélité sur mobile	2022	Entre 2,5 et 3x
Livin paris	Location de courte durée d'appartements meublés haut de gamme	2023	Entre 1 et 1,5x
Camping Le Pommier	Hôtellerie de plein air	2023	Entre 1,5 et 2x
Camping Les Fontaines	Hôtellerie de plein air	2023	Entre 1,5 et 2x
Chemnat	Production d'ingrédients naturels pour l'industrie cosmétique	2023	Entre 2 et 2,5x
VIMS	Dispositifs médicaux destinés à la chirurgie vidéo assistée	2024	Entre 1,5 et 2x
E-Swin	Spécialiste de la lumière pulsée à usage esthétique et médical	2024	Moins de 1x

VALEUR LIQUIDATIVE ET FRAIS DES FONDS

		SOMME DE LA VALEUR LIQUIDATIVE ET DES DISTRIBUTIONS pour une part ou un titre de capital ou donnant accès au capital ordinaire, en € ; frais de gestion et de distribution (hors droits d'entrée) réellement prélevés depuis la souscription (calculés selon une méthode normalisée)								
Année de création	Grandeur constatée	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
2016	VL + distributions	496,15 €	491,02 €	510,07 €	459,58 €	471,84 €	554,71 €	649,11 €	693,92 €	701,61 €
	Montant des frais	0,21 €	0,27 €	2,48 €	77,99 €	100,01 €	121,86 €	143,16 €	150,71 €	151,10 € ⁽³⁾

Le montant des frais ainsi que les valeurs liquidatives majorées des distributions figurant dans ce tableau résultent d'une simulation selon les normes réglementaires prévues à l'article 7 de l'arrêté du 10 avril 2012 pris pour l'application du décret n° 2012-465 du 10 avril 2012 relatif à l'encadrement et à la transparence des frais et commissions prélevés directement ou indirectement par les Fonds et sociétés mentionnés aux articles 199 terdecies-0 A et 885-0 V bis du Code Général des Impôts.

Le calcul des grandeurs présentées dans le tableau défini au présent article est effectué selon les normes, conventions et hypothèses suivantes :

- La grandeur dénommée "Montant des frais" est égale au ratio entre :
 - le montant total des frais et commissions de commercialisation, de placement et de gestion (hors droits d'entrée) réellement prélevés depuis la souscription ;
 - le ratio entre, d'une part, le montant des souscriptions initiales totales telles que définies à l'article 1^{er} de l'arrêté du 10 avril 2012 et, d'autre part, la valeur de souscription initiale d'une part ou d'un titre de capital ou donnant accès au capital ordinaire telle que définie à ce même article.
- La grandeur dénommée "Somme de la valeur liquidative et des distributions, d'une part ou d'un titre de capital ou donnant accès au capital ordinaire" est égale à la somme de :
 - la valeur liquidative d'une part ou d'un titre de capital ou donnant accès au capital ordinaire ;
 - le montant total des distributions réalisées au bénéfice de cette part ou de ce titre depuis la souscription au Fonds ou aux titres de capital ou donnant accès au capital de la société.

⁽³⁾ Ce tableau mentionne les frais effectivement payés par le Fonds au vu de ses contraintes d'investissement et de sa trésorerie disponible. L'ensemble des frais dus par le Fonds et pris en compte dans la valeur liquidative s'élèvent toutefois à 149,37 €.

COMMENTAIRE DE GESTION

Au 31 décembre 2025, sur les investissements qu'il a réalisés, avant imputation des frais de gestion et de fonctionnement, le Fonds est en plus-value de 82,20 % par part.

En effet, ce Fonds initialement investi dans 20 PME a réalisé 14 cessions partielles ou totales ayant permis de générer une plus-value. Cette plus-value a permis de couvrir les effets de 2 défaillances rencontrées sur les secteurs de la restauration et de la promotion immobilière.

Par ailleurs, les titres encore en portefeuille ainsi que la part libre enregistrent, quant à eux, une plus-value latente de 55 € par part.

La valeur liquidative est en hausse par rapport au semestre dernier (+ 16,71 € / part) du fait d'une revalorisation du prix de cession des titres Carat et Vims sur le semestre. Pour rappel, concomitamment à la cession des titres Vims, le Fonds avait perçu plus de la moitié du prix de cession et des compléments de prix ont été programmés jusqu'à la fin de l'année 2026 conditionnés à l'atteinte de résultats principalement techniques et commerciaux et pourront s'étaler jusqu'en 2027. Parallèlement, les titres des sociétés Gymspa et Picardo Shannon (Formation et soutien scolaire en ligne) ont été revalorisés afin de tenir compte respectivement du développement de son activité pour la première, et de la sortie des titres intervenue en février 2026 pour la seconde. A l'inverse, les titres de la société Woko Holding (Enseigne de restauration rapide spécialisée dans la cuisine vietnamienne) ont été totalement dépréciés pour tenir compte de l'entrée en redressement judiciaire en janvier 2026.

Le Fonds a dépassé sa durée de vie réglementaire. L'équipe de gestion fait son possible pour liquider les dernières lignes dans les meilleures conditions mais manque de visibilité sur le délai de sortie. En effet, pour deux d'entre-elles (Gymspa et Therapixel), des process de cession ont été lancés pour permettre une liquidité des titres à moyen terme. Pour le reste des participations, la société de gestion manque de visibilité sur le délai de sortie, mais des discussions sont en cours avec les dirigeants pour aboutir à des solutions de liquidité les plus opportunes.

Au vu du portefeuille, l'équipe estime que ce Fonds présente un potentiel de revalorisation à terme. Une distribution partielle a été réalisée sur le premier semestre 2026, à hauteur de 7,67 % de la valeur nominale, soit 38,37 € par part.

Enfin, il est rappelé que la société de gestion ne perçoit plus de commissions de gestion sur ce Fonds. Toutefois, les frais de fonctionnement demeurent à la charge de celui-ci.

M-CAPITAL

PARIS | 25, rue du 4 Septembre - 75001 Paris

TOULOUSE | 8, rue des Trente-Six Ponts - CS 64210 - 31031 Toulouse Cedex 4

contact@mcapital.fr

www.mcapital.fr

N° d'agrément AMF : GP 02-028